

 CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste CADRE SUPERIEUR DE SANTE Pôle PSYCHIATRIE	
	Date de diffusion : mai 2026	Page 1 sur 3

Libellé de la fiche métier de rattachement

Encadrement d'unité de soins et d'activités paramédicales

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>

Code métier : 05U10

DIRECTION/SITE : CHU Clermont-Ferrand Site Gabriel Montpied

SERVICE/PÔLE : Pôle PSYCHIATRIE

DIRECTEUR DES SOINS M. PARRAIN

COORDINATRICE GENERALE DES SOINS Mme NEGRONI

CHEF DE PÔLE Docteur FENEON

DIRECTEUR DE SITE Mme VALERY

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Grade : Cadre supérieur de Santé

Quotité de travail : 100%

Horaires et jours travaillés :

Forfait cadre, adapte ses horaires aux nécessités de service du lundi au vendredi repos fixes week-ends et fériés

Responsable hiérarchique direct : Directeur des soins – Coordinatrice générale des Soins

Responsable fonctionnel : Chef de pôle

DEFINITION DU POSTE

Conformément aux textes régissant la fonction de cadre de santé, le Cadre supérieur de santé est un manager paramédical de niveau stratégique, chargé d'organiser, coordonner et piloter l'ensemble des activités de soins d'un pôle. Il encadre les cadres de santé, accompagne les équipes dans la mise en œuvre du projet de soins et du projet médical, et veille à la qualité, la sécurité et l'efficacité des prises en charge.

Il assure la gestion des ressources humaines et matérielles, conduit les projets transversaux, participe à la dynamique institutionnelle et représente le pôle auprès des directions et des partenaires internes et externes.

PRESENTATION DU POLE et DU PERIMETRE DE RESPONSABILITE

Le pôle comprend deux services de psychiatrie de l'adulte, un service d'Addictologie et Pathologies Duettes et un service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent :

▪ **Service de psychiatrie de l'adulte A et Psychologie Médicale** : chef de service : Pr JALENQUES

▪ **Service de psychiatrie de l'adulte B** : chef de service : Pr LLORCA

▪ **L'addictologie et les pathologies duelles** : chef de service Pr BROUSSE

▪ **Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent** : chef de service : Dr FENEON

Le pôle dispose d'une équipe de compensation et de suppléance

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Equipes médicales et para médicales du pôle
- Equipes médicales et para médicales des urgences
- Secteur extra hospitalier
- Direction de pôle
- Direction de site et directions fonctionnelles
- Direction Générale
- Coordination générale des soins, direction des soins et cadres supérieurs
- Partenaires du réseau

Rédacteur : V. PARRAIN Le : 05/2026	Releceure CSS/DS : M. PARRAIN Le : 05/2026	Validation Coordination Générale des soins Le : 05/2026
--	---	--

Tout document papier n'est qu'une copie, la version applicable est la version électronique

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Pilotage stratégique du pôle

- Élaborer et mettre en œuvre le projet paramédical du pôle, en cohérence avec le projet d'établissement.
- Réaliser des diagnostics réguliers sur l'organisation, les parcours, les besoins et les évolutions attendues.
- Intégrer les enjeux spécifiques de la psychiatrie : droits et libertés, prévention des violences, gestion des situations de crise, coordination territoriale, parcours complexes.
- Participer au développement de nouvelles structures et à la structuration des filières.

Management des cadres et des équipes paramédicales

- Encadrer, accompagner et évaluer les cadres de santé.
- Fédérer les équipes autour d'une culture commune du soin psychiatrique.
- Organiser et animer les réunions d'encadrement.
- Encadrer les équipes transversales : pool de suppléance, IPA, ergothérapeutes, APA, etc.
- Soutenir les cadres dans la gestion des situations complexes et dans la conduite du changement.

Qualité, sécurité et gestion des risques

Le Cadre supérieur de santé contribue au pilotage de la démarche qualité du pôle, en appui et en collaboration étroite avec les équipes médicale, l'ingénieur qualité référent du pôle et la Direction qualité.

À ce titre, il :

- Accompagne les cadres de santé dans la mise en œuvre des démarches qualité (audits, CREX, patients traceurs, PAQSS).
- Veille, en lien avec les équipes paramédicales et médicales, à la qualité et à la sécurité des soins dans les domaines sensibles :
 - Isolement, contention et restrictions de liberté.
 - Gestion des violences et situations d'urgence.
 - Bon usage du médicament.
 - Hygiène et prévention des infections.
- S'assure, avec les cadres et les professionnels concernés, de la bonne application des procédures institutionnelles.
- Participe à la diffusion de la culture qualité et bientraitance au sein du pôle.
- Contribue à l'analyse des événements indésirables et à la mise en œuvre des actions d'amélioration, en lien avec les référents qualité et les directions fonctionnelles.

Gestion RH et organisationnelle

- Assurer une gestion efficiente des ressources humaines : répartition, mutualisation, remplacements, recrutements.
- Participer à l'élaboration et au suivi du plan de formation du pôle.
- Organiser l'accueil des nouveaux professionnels et des étudiants.
- S'assurer de la gestion efficiente des équipements et les ressources matérielles.
- Participer à l'élaboration des rapports (activité, isolement et contention...).

Participation institutionnelle

- Travailler en collaboration étroite avec la Direction des soins et les Directions fonctionnelles.
- Participer aux groupes de travail institutionnels, aux projets transversaux et aux actions de recherche paramédicale.
- Contribuer activement à la vie institutionnelle et à la dynamique inter-pôles.

QUALITES REQUISES

Compétences managériales

- Manager une équipe de cadres autour d'un projet commun.
- Conduire le changement, accompagner les équipes, gérer les conflits.
- Donner du sens aux indicateurs d'activité et de qualité.
- Participer à son niveau de responsabilité au dialogue social
- Faire preuve de courage managérial

 CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste CADRE SUPERIEUR DE SANTE Pôle PSYCHIATRIE	
	Date de diffusion : mai 2026	Page 3 sur 3

Compétences spécifiques à la psychiatrie

- Compréhension des modèles de soins en santé mentale.
- Connaissance des dispositifs territoriaux et des partenaires médico-sociaux.
- Maîtrise des enjeux liés aux droits des patients, aux libertés, à la contrainte et à la prévention des violences.
- Capacité à accompagner les équipes dans les situations cliniques complexes.

Compétences relationnelles

- Communication adaptée, écoute active, médiation.
- Loyauté professionnelle, sens du service public.
- Capacité à négocier et à décider.

Compétences en gestion

- Allocation efficiente des ressources.
- Gestion du matériel et des équipements.
- Capacité à mutualiser et optimiser les organisations.

Compétences en conduite de projet

- Conduire, évaluer et structurer des projets.
- Innover, proposer, analyser et synthétiser.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Diplôme de Cadre de santé exigé
- Posséder de préférence le grade de cadre supérieur de santé
- Avoir des connaissances et des compétences en santé mentale ; s'engager à les actualiser par des formations et des stages inter hospitaliers

CONDITIONS D'EXERCICE

- Expérience confirmée de cadre de santé.
- Participation à la permanence de l'encadrement.
- Disponibilité pour la gestion des situations de crise et des événements indésirables graves.
- Déplacements inter-sites selon les besoins du pôle.
- Engagement dans la formation continue en santé mentale.

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution.

Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.